



Section FO-DGFIP de la MARNE  
Secrétaire Départementale : Christelle  
HANTISSE  
TEL : 03.26.58.76.55  
mel : [fo.drifip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

## CTL DU 03 NOVEMBRE 2015 : RESTRUCTURATIONS LA SUITE ...

### Expérimentation du TRAVAIL A DISTANCE entre le SIP/SIE de Sainte MENEHOULD et le SIE de CHALONS en CHAMPAGNE :

Nous avons dénoncé une expérimentation tronquée, menée contre l'avis des collègues, sur une période allant du 01/01 au 31/05/2016, période pendant laquelle les SIE ont « moins » de charges ; ce qui va forcément fausser le bilan.

M AMBRAZE a précisé que nous n'avions pas compris ce qui avait été dit lors du groupe de travail, que cette expérimentation allait être menée sur un an et que le 31/05/2016 serait fait un point d'étape : nous verrons le 31/05/2016 qui avait bien compris !!!

Devant le scepticisme général concernant le but de cette expérimentation -pour nous la fermeture à terme du SIE de SAINTE-MENEHOULD- M EFFA a affirmé :

- qu' il n'était pas question de la fermeture du site sinon il l'aurait annoncé clairement
- qu' il n'aurait aucun état d'âme à annoncer des fermetures ou de postes ou de services
- que le but est de tester un process pour pouvoir, si l'expérimentation est concluante, le mettre en œuvre ailleurs : ça a le mérite d'être clair !!!

**Vos représentants ont voté contre** : Pour nous cette expérimentation, menée dans un contexte national de restructuration à tout va et de **suppressions massives d'emplois à la DGFIP -encore 2130 pour 2016 !-** n'augure rien de bon

M EFFA nous a également fait part de ses « difficultés à gérer les effectifs du département à cause des règles de gestion trop strictes et contraignantes qui ne protègent que les agents mais mettent les directeurs en difficultés » : nous avons pu constater que le discours servi par la DG avait été bien appris, pour un peu nous aurions pu plaindre notre directeur, je vous laisse apprécier ...

### PCRP :

Pour les détails voir le compte-rendu du CTL du 17/09/2015 sur <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>, seules précisions :

L'implantation sur le site d'EPERNAY sera présenté aux agents concernés dans les jours à venir, nous n'avons pas eu plus de détails

Concernant REIMS l'étude immobilière est toujours en cours.

Nous avons posé la question du devenir du poste A adjoint des SIP concernés, M EFFA a confirmé qu'il faudrait adapter les cadres A au nombre d'agents , ça sera fait en fin d'année lors de l'exercice emplois : **Vos représentants ont voté contre**, la création de deux gros pôles contrôle fait partie de la stratégie de regroupement des services

#### 4-Résidence administrative des **EDR** ( Equipe De Renfort) :

Fixation de la résidence administrative de chaque agent de l'équipe EDR : comme d'habitude on est loin des engagements de la DG lors de la fusion qui disait prendre le meilleur des règles de gestion des deux filières : les collègues perdent le bénéfice des 45 minutes rajoutées à leur temps de travail lorsqu'ils sont affectés à plus de 40 km de leur domicile.

La Direction est en attente des conclusions du groupe de travail national sur les modalités des frais de déplacement.

#### 5- QUESTIONS DIVERSES :

Nous avons interrogé M EFFA sur la **fermeture de la Trésorerie d'AVIZE** : la date du 01/01/2017 circulait, ce que M EFFA a formellement démenti.

Nous avons demandé à la Direction si le protocole concernant la mise en place d'une **caisse commune sur le CFP d'EPERNAY** au 01/01/2016 allait être présenté au CTL, il nous a été précisé que ce n'était qu'une ébauche qui nécessite encore des ajustements. Il sera présenté avant le 31/12/2015 au CTL.

Nous avons signalé les difficultés rencontrés par nos collègues des SIP suite aux **annonces du secrétaire d'État au Budget**, Christian ECKERT, ce week-end. Comme d'habitude les politiques font des annonces et nos collègues doivent essayer les plâtres sans avoir aucune directive !!!

Nous avons fait remonter le mal être des agents de certains postes face aux surcharges de travail et au relationnel avec les chefs de service. Il a été demandé de prêter une attention particulière à ces agents qui ne doivent pas subir les suppressions d'emplois décidées par la Direction Générale.

Interrogé sur le centre de contact, M EFFA nous a indiqué être tout à fait favorable à celui-ci pour la MARNE : un centre de contact est une plate-forme téléphonique qui reçoit les appels des particuliers pour un certain nombre de départements, celui de CHARTRES, par exemple, reçoit entre autre les appels concernant la SEINE SAINT DENIS !!!

#### **Prochains CTL le 19/11/2015 :**

le matin : ordre du jour non communiqué

l'après-midi : CTL spécifique à la réforme des régions

Vos élus en CTL :

Titulaires : Christelle HANTISSE  
Catherine LADIRAY

Suppléants : Simon BUR  
Sylvain COMMENCAIS